

Convention citoyenne pour le climat : "Passons de la contrainte verte à la croissance verte"

Publié le 15 juillet 2020

Le 29 juin dernier, les 150 membres de la Convention Citoyenne pour le Climat ont remis au Président de la République le fruit de leurs travaux. Sur les 149 propositions présentées, 146 ont été retenues. Si certaines de ces propositions sont pertinentes et rejoignent les objectifs du MEDEF, d'autres en revanche méritent d'être affinées car elles pourraient avoir des conséquences économiques importantes.

Concilier économie et écologie, n'est pas seulement possible mais indispensable. C'est ce que défend le MEDEF à travers sa raison d'être : une croissance responsable.

Cela suppose des mesures concrètes qui nécessitent des investissements et des process de commercialisation et de production, souvent complexes, adaptés à chaque secteur. Beaucoup d'entreprises sont d'ores et déjà engagées dans cette voie. En refusant la taxe sur les dividendes, le signal donné par le président de la République va leur permettre d'accroître leurs actions. La taxation et l'interdiction ne peuvent pas être les seuls leviers. Il faut responsabiliser les Français à l'environnement. Il faut en effet passer de la contrainte verte à la croissance verte.

Après la crise du Covid-19, et alors que certaines entreprises luttent pour leur survie, toutes n'auront toutefois pas les moyens de réaliser les investissements nécessaires pour décarboner leurs process de production. En effet, les entreprises ne sont pas toutes égales face aux transitions, que ce soit en termes de formation, de diagnostic ou d'investissement. La mise en place, dans le plan de relance, d'un fonds de transformation écologique de notre économie est un élément positif qui contribuera à la transition verte des entreprises, y compris les TPE et PME.

Les entreprises l'exercent affirment leur responsabilité au travers de leur actions « RSE ». Elles sont prêtes à aller plus loin. Les collectivités territoriales doivent aussi prendre en compte un développement harmonieux du territoire où la préservation de l'environnement rime avec création d'emplois et de richesses.

Mais ce modèle de société qui se dessine ne doit pas conduire à isoler le pays. C'est pourquoi le MEDEF défend l'idée qu'il faut que l'Europe s'engage à travers notamment d'un prix du carbone prévisible pour orienter les investissements ; d'une taxe carbone aux frontières de l'UE ; de signaux adressés aux consommateurs, par exemple à travers l'affichage du contenu carbone des produits et services et des coûts associés, car produire vert coûte plus cher.

Parmi les propositions de la CCC beaucoup méritent d'être affinées et chiffrées. Le Medef est prêt à y travailler pour trouver des solutions opérationnelles. D'autres propositions nous paraissent en revanche irréalistes et peuvent conduire à des destructions d'emplois et nuire à la compétitivité des entreprises. Il faut se garder d'opposer l'économie à l'écologie.

Le président de la République a annoncé que des mesures de la CCC figureraient dans le plan de relance "économique, écologique et social", qui sera "soumis au parlement dès la fin de l'été". Pour le Medef il est effectivement important d'associer ces 3 volets.

[>> Consulter le rapport global de la CCC](#)